



**DANS LES RÉSERVES
GÉRÉES OU COGÉRÉES
PAR L'OFB**



P. 3

**Le mot
du directeur général**

P. 4

Les chiffres clés

P. 5

Le réseau des réserves

P. 6

**La contribution des réserves
aux grandes missions de l'OFB**

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



OLIVIER THIBAUT

L'année 2024 a une nouvelle fois été marquée par la richesse et la diversité des actions menées dans les 28 réserves et territoires protégés, gérés ou co-gérés par l'Office français de la biodiversité

Une richesse qui s'exprime d'abord par la diversité des enjeux patrimoniaux, écologiques et territoriaux que ces espaces incarnent : depuis les crêtes des montagnes jusqu'aux profondeurs marines, chaque réserve est un concentré de nature remarquable et unique.

Je tiens à saluer ici le dynamisme du réseau que constituent ces réserves, vecteur de projets ambitieux et innovants. Le projet inter-réserves FONPAL, qui débutera en 2025, en est une belle illustration : il s'intéressera aux fonctionnalités écologiques des espaces protégés pour les oiseaux migrateurs et hivernants, un sujet crucial dans un contexte de dérèglement climatique.

Mais cette richesse ne se mesure pas uniquement par sa faune et sa flore : elle se manifeste aussi à travers l'engagement et la complémentarité des partenaires mobilisés – collectivités, gestionnaires associatifs, syndicats mixtes, acteurs locaux – tous unis autour de la préservation de ces territoires d'exception. Ces liens tissés avec les élus, les associations, les citoyens

sont essentiels. Car pour inscrire durablement ces espaces protégés au cœur des territoires, il faut partager les connaissances, comprendre les réalités locales, et surtout, construire une vision commune.

Les expériences de gestion, quant à elles, sont tout aussi variées : elles vont de la stricte protection de zones sensibles à l'accompagnement de pratiques durables sur des territoires habités. Cette diversité est une force pour notre réseau, en l'ancrant dans la réalité du terrain tout en gardant une ambition forte de préservation.

Enfin, les réserves de l'OFB jouent un rôle stratégique dans la mise en œuvre des grandes politiques publiques : stratégie nationale biodiversité, stratégie mer et littoral, stratégie des aires protégées... La richesse de ce réseau y contribue activement, avec son expertise, sa capacité d'innovation, et sa volonté de faire des réserves des lieux démonstratifs, à haute valeur ajoutée écologique et sociale.

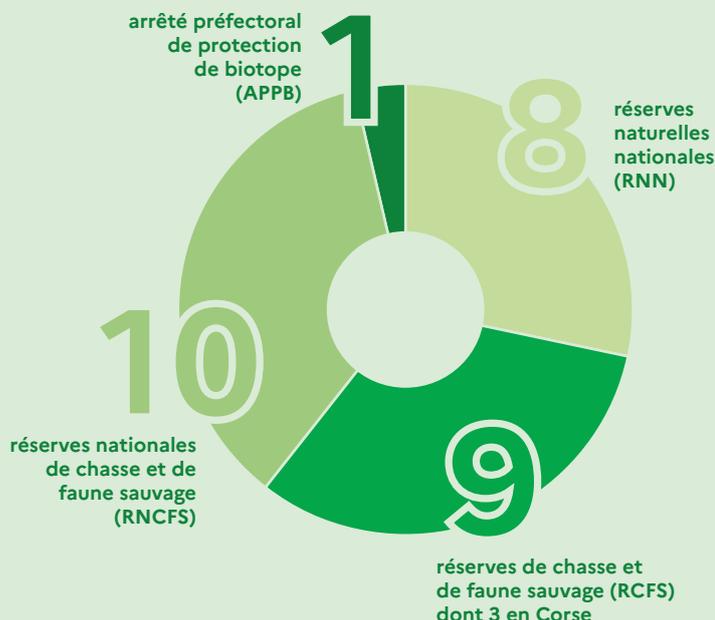
Je tiens à remercier chaleureusement les conservatrices et conservateurs, les co-gestionnaires et partenaires, qui œuvrent chaque jour à la préservation de ces espaces, dans un engagement exigeant, souvent discret, mais ô combien précieux.

Les chiffres-clés

27

Réserves

L'Office français de la biodiversité est gestionnaire ou co-gestionnaire sur plus de **54 000 hectares** de **réserves** et territoires protégés, aux statuts et milieux variés, auxquelles il dédie des moyens humains, financiers et techniques.



16

Réserves en co-gestion

Les co-gestionnaires avec lesquels l'OFB gère 16 réserves (7 RNN, 3 RNCFS et 6 RCFS) sont l'association ARPEGE, l'Office national des forêts, la commune de Braud-et-Saint-Louis et la communauté de communes de l'Estuaire, la fédération des réserves naturelles catalanes, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie, le Parc naturel régional du massif des Bauges, le syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard et les fédérations départementales des chasseurs de l'Eure et de Saint-Pierre et Miquelon. L'OFB a également des partenariats avec des acteurs locaux fortement impliqués dans la gestion de réserves.

1,9 M€

en 2024

L'OFB mobilise différentes sources de financement, internes et externes, pour la gestion de ses réserves. Les RNN perçoivent par ailleurs une dotation de l'Etat via les DREAL. L'OFB dédie une enveloppe budgétaire spécifique à ses réserves ; elle est coordonnée par la direction des aires protégées et des enjeux marins (DAPEM).

En 2024, 1,9 M€ ont été engagés pour mettre en œuvre des projets sur les réserves, grâce notamment au financement supplémentaire alloué au titre de la **Stratégie nationale biodiversité** (SNB). Un projet exceptionnel de 0,7 M€ a été notamment engagé sur la RNN de la baie de l'Aiguillon pour l'enlèvement de crassats[1].

10

RNCFS

L'OFB a une responsabilité forte concernant ces RNCFS, dans la mesure où l'établissement gère ou co-gère 10 des 11 RNCFS existantes à ce jour.

[1] Des amas d'huîtres sauvages japonaises, dénommés « crassats », ont pris place et proliféré sur la Baie, accélérant la sédimentation et réduisant la surface des vasières.

Le réseau des réserves



La contribution des réserves aux grandes missions de l'OFB

Mission

POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Interopérabilité des missions

En septembre 2024, une mission de la **réserve nationale de chasse et de faune sauvage du Golfe du Morbihan** visait à filmer des images d'oiseaux lors des grandes marées pour une vidéo de sensibilisation. Ces marées modifient l'accès aux zones de nourrissage, offrant des conditions idéales pour l'observation et souligner l'importance de préserver ces écosystèmes.

Pendant la mission, les agents ont constaté des pratiques de pêche aux ormeaux non conformes à la réglementation. Bien que non protégés, les ormeaux sont soumis à des règles strictes : une taille minimale de capture de 9 cm et un quota de 20 ormeaux par jour et par pêcheur, pour éviter la surexploitation et la dégradation des habitats (champs de blocs).

Sur les sept pêcheurs contrôlés, deux étaient en règle, deux ont été avertis et ont dû relâcher leurs prises non conformes, et trois ont été verbalisés pour avoir pêché 37 ormeaux sous taille et dépassé les quotas. Ces contrôles soulignent l'importance de surveiller les pratiques de pêche pour garantir la durabilité des ressources marines.

L'évolution vers des contrôles en cours de mission est fréquente dans les aires protégées, et souligne l'intérêt d'avoir du personnel commissionné et assermenté.



Ormeaux contrôlés sous taille
© Jérôme Cabelguen / OFB



Mouflon corse (*Ovis gmelinii musimon*)
© Franck Fetzner / OFB

Les missions de police de l'environnement au sein des réserves de chasse et de faune sauvage d'Asco, Tartagine et Bavella

Au sein des **RCFS d'Asco et de Tartagine**, les missions de police de l'environnement sont intégralement assurées par le service départemental de Haute-Corse (2B).

En 2024, au sein de la RCFS d'Asco, 18 opérations de surveillance ont permis de contrôler 183 personnes. 2 infractions assorties d'amendes ont été relevées : une pour accès interdit au sentier de Tassineta hors période estivale, l'autre pour l'introduction d'un chien dans la réserve.

Un contrôle interservices a également eu lieu le 1^{er} août avec la gendarmerie dans le cadre de l'opération nationale AIRPRO.

Au sein de la **RCFS de Bavella**, les missions de police de l'environnement sont quant à elles assurées par le service départemental de Corse du Sud (2A). Sur 6 journées de surveillance effectuées, un chasseur a été verbalisé pour la présence d'un chien non tenu en laisse. D'autres infractions ont été relevées à son encontre : port sans motif légitime d'une arme de catégorie C et chasse sans permis ou autorisation valide.

Mission

CONNAISSANCE ET EXPERTISE

La Jasse de Gaudu est également connue sous le nom de « prairie aux marmottes »
© Leo Poudré / OFB

Inventaire des petits mammifères de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage d'Orlu

Les petits mammifères, à l'exception de certaines espèces protégées comme le Desman des Pyrénées, sont globalement méconnus dans la **RNCFS d'Orlu**. Pour y remédier, des inventaires ont été réalisés en 2021 et 2024 par Hélène Dupuy, une mammalogue indépendante. Ces campagnes visaient à améliorer la connaissance de ces espèces, identifier des espèces patrimoniales et définir des actions de conservation.

Après obtention de dérogations de manipulation et mise en place de mesures de limitation des dérangements, cinq zones ont été sélectionnées sur les 4 250 hectares de la réserve, en fonction de l'altitude et des habitats variés, favorables à différentes espèces. Dans chaque zone, 24 pièges de différents types ont été installés.

Les pièges étaient relevés toutes les deux heures pendant trois nuits consécutives, après sept nuits de pré-appâtage (piège avec les portes bloquées en position ouverte) pour habituer les animaux. A chaque relevé, les individus capturés étaient identifiés, sexés, pesés, puis relâchés.

Bien que cette méthode soit invasive, elle est efficace pour détecter la plupart des petits rongeurs, crossopes et musaraignes. Cependant, elle ne permet pas de détecter certaines espèces comme le Hérisson d'Europe ou le Desman des Pyrénées. Au total, 15 espèces ont été identifiées, dont des espèces patrimoniales comme le Campagnol des neiges. Des analyses génétiques des fèces prélevées pour certains individus et des échantillons de peau sont en cours par Christelle Tougard (Institut des sciences de l'évolution, Montpellier) pour approfondir ces découvertes.



Eco-phoques Iroise : étude de l'écologie du phoque gris dans la réserve naturelle nationale d'Iroise

Le projet Eco-phoques Iroise (2024-2026), mené conjointement par l'Université de la Rochelle, le Centre d'Études Biologiques de Chizé et l'OFB, a débuté en mai 2024. Ce projet a pour objectif de mieux comprendre l'écologie du phoque en Iroise, à travers l'étude de leurs déplacements et l'étude de leur régime alimentaire.

14 phoques gris (9 mâles et 5 femelles) ont pu être capturés dans l'archipel de Molène du 6 au 12 mai 2024. Les captures ont été réalisées au filet et au hoopnet (grande époussette). Chaque animal a été anesthésié afin d'éviter un trop grand stress lors des diverses opérations. Ces 14 individus ont été mesurés et équipés d'une balise GPS-GSM intégrant plusieurs capteurs (profondimètres, accéléromètres, etc.), et 13 d'entre eux ont été bagués. Différents prélèvements ont également été réalisés sur chacun des individus : vibrisses, poils, échantillons de peau-lard-muscle et prises de sang. Tous les individus manipulés sont repartis à l'eau sans problème.

Toutes les balises, collées sur le poil et tombant lors de la mue, ont correctement fonctionné. Début 2025, une balise émettait encore.



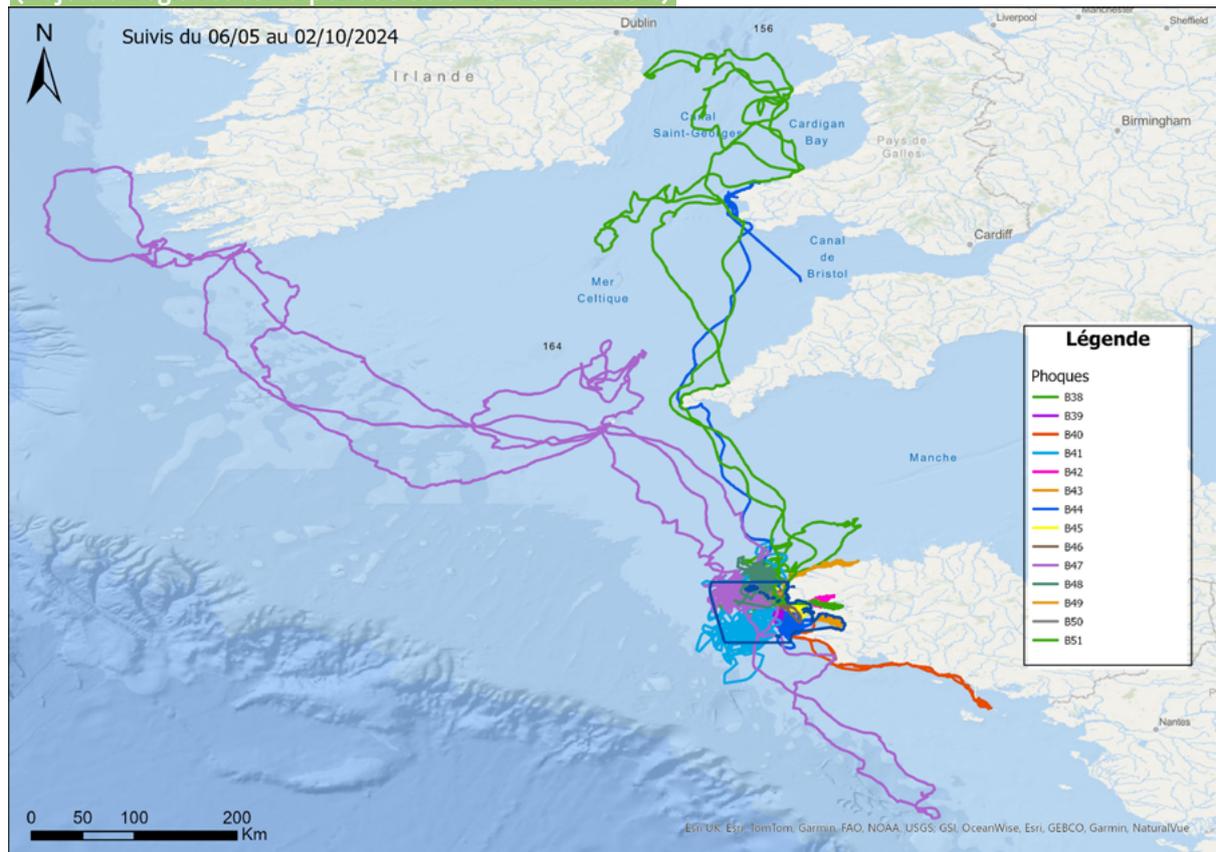
Phoque équipé d'une balise et bagué, prêt à repartir à l'eau
© Cécile Vincent / CEBC

Les premiers résultats montrent globalement une certaine fidélité à l'Iroise. Un seul individu est resté exclusivement cantonné sur l'archipel de Molène. Comme en 2010, des déplacements entre l'Iroise et les îles britanniques ont été mis en évidence, avec des trajets jusqu'au nord du Pays de Galles ou au sud-ouest de l'Irlande. Des déplacements vers la Presqu'île de Quiberon dans le Morbihan et même dans le nord du Golfe de Gascogne constituent des nouveautés.

En parallèle, 115 fèces ont été collectés sur l'îlot de Morgol en avril et mai, et entre octobre et décembre, afin d'étudier le régime alimentaire du phoque gris.

Un second volet du projet Eco-phoques Iroise est prévu en 2025 sur la Chaussée de Sein et l'archipel de Molène, avec pour objectif la pose de 11 balises.

Déplacements des phoques équipés de balises en 2024 (trajets enregistrés sur la période du 6 mai au 2 octobre)





Vue sur l'étang de la RNN de l'Estagnol
© Mélanie Tual / OFB

Mise à jour de l'état de conservation de la roselière à la réserve naturelle nationale de l'Estagnol

La roselière¹ de la **RNN de l'Estagnol** est une priorité du plan de gestion de la réserve, en raison de son rôle essentiel pour l'avifaune patrimoniale. 2 études réalisées en 2018 et en 2020 ont servi à définir les protocoles et les critères de suivi (Segro 2018, Péchinot 2020). En 2024 (Roger 2024), une troisième étude a permis d'évaluer l'état de conservation de la roselière et d'ajuster le protocole. Cette évaluation repose sur trois indicateurs clés qui sont cruciaux pour les espèces liées à cet habitat, notamment les oiseaux paludicoles : la surface de la roselière, la complexité de l'interface eau-roseau, et l'hétérogénéité de la roselière à l'échelle de la réserve.

La surface de roselière est stable depuis 2017, l'indice de complexité de l'interface eau-roseau est bon, et la roselière présente des faciès diversifiés entre les patchs. Selon les différents critères du plan de gestion, la roselière est ainsi en bon état de conservation en 2024.

En parallèle, une étude sur l'impact du pâturage a montré qu'il modifie la structure des roselières, avec des zones pâturées présentant des roseaux de hauteur et de diamètre plus faibles et une structure en touradons. Ce constat confirme le rôle structurant et la pertinence du pâturage équin extensif.

Cet état de conservation reste fragile à moyen terme, notamment en raison des conditions hydriques et de la pluviométrie changeantes du site. Entre juillet 2023 et janvier 2025, l'étang a connu un assec total à l'exception d'une légère mise en eau au printemps 2024. Cet assec, le plus sévère depuis 1998, a entraîné les plus faibles densités d'oiseaux paludicoles enregistrées dans la réserve, comme en témoigne la baisse de la population de Rousserolle turdoïde (1-3 couples en 2024 contre 15-20 en moyenne). Ces asssecs prolongés et de plus en plus fréquents représentent une menace sérieuse pour la roselière à moyen terme.

¹ Les roselières sont des habitats naturels emblématiques des marais et zones humides ; elles abritent de nombreuses espèces d'oiseaux inféodées (appelées espèces paludicoles).

Quand la forêt parle : étude éco-acoustique en RNCFS de Belledonne

En 2024, la **réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) de Belledonne** a intégré le programme national SONOSYLVA en installant un enregistreur acoustique sur son territoire. Porté par l'Office français de la biodiversité en collaboration avec le Muséum National d'Histoire naturelle (MNHN), ce programme vise à tester la mise en place d'un réseau national de suivi éco-acoustique. En participant à cette initiative, la réserve contribue à mieux comprendre les paysages sonores forestiers et les facteurs influençant la biodiversité acoustique.

L'éco-acoustique, discipline scientifique récente, s'appuie sur l'enregistrement et l'analyse des sons d'un milieu naturel – qu'ils soient d'origine naturelle ou humaine – pour évaluer son état écologique. Cette méthode non invasive est efficace pour surveiller des milieux vastes et difficiles d'accès comme les forêts de montagne.

Le programme SONOSYLVA a pour objectifs de :

- Caractériser la diversité sonore des forêts selon leur types et leur environnement ;
- Évaluer l'impact des activités humaines sur les paysages sonores et la biodiversité locale ;
- Sensibiliser les gestionnaires et le grand public à l'importance du son comme indicateur écologique.

L'emplacement de l'enregistreur a été choisi pour sa richesse écologique, garantissant une diversité de sons naturels (oiseaux, amphibiens, mammifères). Situé dans une zone préservée, les perturbations humaines sont limitées, et les enregistrements sont fiables. Son accessibilité facilite le suivi régulier et la récupération des données.

L'un des intérêts majeurs de cette méthode est de pouvoir suivre des tendances sur le long terme. Elle permet d'analyser les variations saisonnières et annuelles du paysage sonore, d'identifier des modifications liées au climat ou aux activités humaines, et d'évaluer la qualité acoustique du milieu.

Grâce à sa participation dans le programme SONOSYLVA, la RNCFS de Belledonne, comme d'autres espaces protégés, contribue activement au développement d'une nouvelle approche de suivi de la biodiversité basé sur l'acoustique. L'installation d'enregistreurs sur le terrain marque une étape importante dans la mise en place d'un réseau national d'éco-acoustique, offrant des perspectives prometteuses pour le suivi des écosystèmes forestiers.

À terme, ce programme permettra d'affiner les méthodes de suivi de la faune sauvage, d'optimiser la gestion des espaces naturels et de sensibiliser les acteurs locaux à l'importance du paysage sonore. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté de la réserve de participer à des projets innovants pour mieux comprendre et préserver la biodiversité.



Installation de l'enregistreur acoustique
© Francois Boca / OFB



Suivi de la migration post-nuptiale de l'Hirondelle de rivage

La **RCFS du Hâble d'Ault** et sa « zone tampon » couvrent 300 ha dont le suivi et l'entretien s'appuient sur un plan de gestion. Cette étendue poldérisée est reconnue pour son intérêt pour l'avifaune, notamment lors des migrations pré et post nuptiales. Les milieux - plans d'eau, roselières, prairies, pannes, cordon de galets - offrent aux oiseaux des zones propices au repos et à l'alimentation.

La gestion conjointe par l'OFB et le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) vise à améliorer les connaissances sur les espèces patrimoniales et à garantir la qualité des milieux pour leur accueil.

Les roselières du Hâble d'Ault sont en partie dégradées. La colonisation par la végétation arbustive ainsi que le pâturage dans les zones non protégées par un relief naturel ou des clôtures ont réduit les fonctionnalités de certaines roselières. Une opération de baguage, menée en août 2024, a confirmé l'importance de ce milieu pour l'avifaune patrimoniale régionale. En réponse, le futur plan de gestion prévoit la restauration des roselières dégradées via le déboisement et le faucardage pour renforcer l'attractivité.

L'opération de baguage menée du 12 au 19 août 2024 dans le cadre du programme VOIE migratoire du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), a permis de mieux comprendre la fréquentation des roselières par l'Hirondelle de rivage.

L'opération a permis la capture et le baguage de 483 oiseaux dont 389 Hirondelles de rivage. Quelques individus déjà bagués ont été contrôlés mais aucun échange avec des sites étrangers n'a été observé. Cependant, de nouvelles informations pourront émerger lors de futures recaptures. L'une des captures a montré qu'un individu avait été repéré sur un marais situé en arrière littoral de la Baie de Somme à 15 km du Hâble d'Ault 2 jours plus tôt. Cette donnée confirme l'utilisation des différents habitats à une large échelle territoriale et l'importance d'une gestion globale cohérente, notamment à l'échelle du Grand Site de France « Baie de Somme », objectif porté par le SMBS-GLP, accompagné par l'OFB, pour optimiser la gestion multi-sites dans le secteur de la Baie de Somme, dans le cadre du LIFE BIODIV'FRANCE.

Hirondelles de rivages (*Riparia riparia*) de la RCFS du Hâble d'Ault
© OFB

Les missions de connaissance et d'expertise sont inscrites dans les plans de gestion des réserves. Elles permettent d'orienter les actions de protection et de restauration. Les résultats obtenus permettent également d'objectiver l'efficacité des mesures de protection mises en place, voire de donner des arguments pour lever certaines pressions résiduelles sur ces sites emblématiques.



Pratique du kayak dans l'archipel de Molène.
© Karine Tournemille/ OFB

Mission

APPUI AUX POLITIQUES PUBLIQUES

Révision du plan de gestion de la RCFS de la Grand'Mare

En 2024, la Fédération départementale des chasseurs de l'Eure (FDC27), qui gère la **réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand'Mare**, et l'OFB, propriétaire du site, ont lancé la révision de son plan de gestion.

L'évaluation du travail réalisé sur la précédente période montre que le niveau de réalisation du plan de gestion est de 82 %.

Le travail a été complété par l'évaluation de l'efficacité de ce plan avec la création d'un tableau de bord croisant l'état actuel de la biodiversité de la réserve et les retours d'experts naturalistes et de partenaires. Cela a mis en évidence l'importance de réinterroger les enjeux patrimoniaux du site.

Le plan de gestion 2019-2024 étant très simple, il a été repositionné dans le cadre type de la **méthode CT88**. Cela a permis de mieux comprendre la méthode, d'identifier des écarts avec les attendus et de mettre en évidence la nécessité de bien identifier les enjeux du site.

Pour clore l'année, un séminaire a réuni les membres du comité de gestion et des acteurs du territoire. Cette réunion, accompagnée d'entretiens et d'une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités, menaces), a permis d'établir un diagnostic commun et de définir les principaux facteurs d'influence. Elle a ainsi abouti à une première définition des enjeux et objectifs à long terme.

Suite à ce travail, une fiche de retour d'expérience sur l'évaluation d'un plan de gestion a été rédigée par le bureau d'études pour le partager aux autres gestionnaires d'espaces naturels via le centre de ressources « Documents de gestion des aires protégées » de l'OFB. L'inventaire des suivis menés a également été réalisé pour organiser les futures actions et contribuer à l'élaboration du plan de gestion des données de la réserve.

L'élaboration du nouveau plan de gestion se poursuivra en 2025 avec l'appui d'un CDD accueilli à la FDC27.

Le document final adoptera une arborescence simple, fondée sur les enjeux. Il sera harmonisé avec les plans de gestion des aires protégées voisines pour faciliter les partenariats et organiser les évaluations futures.



Réserve de chasse et de faune sauvage de la Grand'Mare
© Nathalie Chevallier / OFB



RNCFS du Rhin : évaluation du plan de gestion 2016-2024

Le plan de gestion de la **RNCFS du Rhin** étant arrivé à échéance, un travail d'évaluation a été mené pour préparer l'écriture du futur plan de gestion.

Le plan de gestion 2016-2024 identifiait plusieurs enjeux et fixait 5 objectifs à long terme pour y répondre. Ces objectifs ont été traduits en objectifs opérationnels, eux-mêmes déclinés en 41 actions.

L'évaluation permet de faire le point sur la mise en œuvre du plan d'actions, d'analyser si les objectifs ont été atteints et d'identifier les actions réussies ou celles qui ont rencontré des difficultés. Elle permet de se demander « comment faire mieux ? », afin de lever les obstacles et d'identifier les leviers pertinents.

Le plan de gestion 2016-2024 a permis de réaliser 21 actions sur 41 (51%), contre 20 actions sur 73 (27%) lors du plan de gestion précédent (2009-2013). En 2024, 14 actions prioritaires sur 30 et 7 secondaires sur 11 ont été réalisées. La faisabilité des actions a influencé ces résultats.

Ancien bras du vieux Rhin sur l'île de Rhinau dans la RNCFS du Rhin
© Philippe Massit / OFB

L'OFB était responsable ou co-responsable de 38 actions sur les 41 prévues. EDF et VNF, gestionnaires du foncier concédé, et la LPO, étaient les partenaires les plus impliqués.

L'évaluation permet de vérifier si le plan de gestion reste adapté à ses enjeux contemporains. Elle sert de base au futur plan de gestion, en prenant en compte les facteurs de pressions interne et externes qui ont pu évoluer au cours des années.

Élaboration du plan de gestion de la zone tampon de la RNN des Prés salés d'Arès Lège-Cap Ferret : secteur des Abberts

Le Conservatoire du littoral mène depuis de nombreuses années une politique d'acquisition foncière sur des terrains périphériques à la **RNN des Prés salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret**. Grâce à une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles, 374 ha ont déjà été acquis sur ce secteur des Abberts, situé sur les communes d'Arès et de Lège-Cap Ferret. Ces terrains complètent les 79 ha (réservoirs endigués, prairies et boisements) de propriété du Conservatoire et les 194,6 ha de prés-salés de domaine attribué (composant pour partie la réserve naturelle).

Afin de garantir la cohérence avec la RNN (interrelations, enjeux de gestion communs, etc.), le Conservatoire a demandé l'appui de l'équipe gestionnaire de la RNN dans l'élaboration du plan de gestion des sites qu'il possède. Ce plan tient compte des orientations définies dans la stratégie d'intervention à long terme (2015-2050) du Conservatoire et suit la méthodologie CT88. L'objectif est d'assurer que le plan, qui sera ensuite mis en œuvre par l'équipe de la RNN, soit cohérent avec les enjeux de gestion communs.

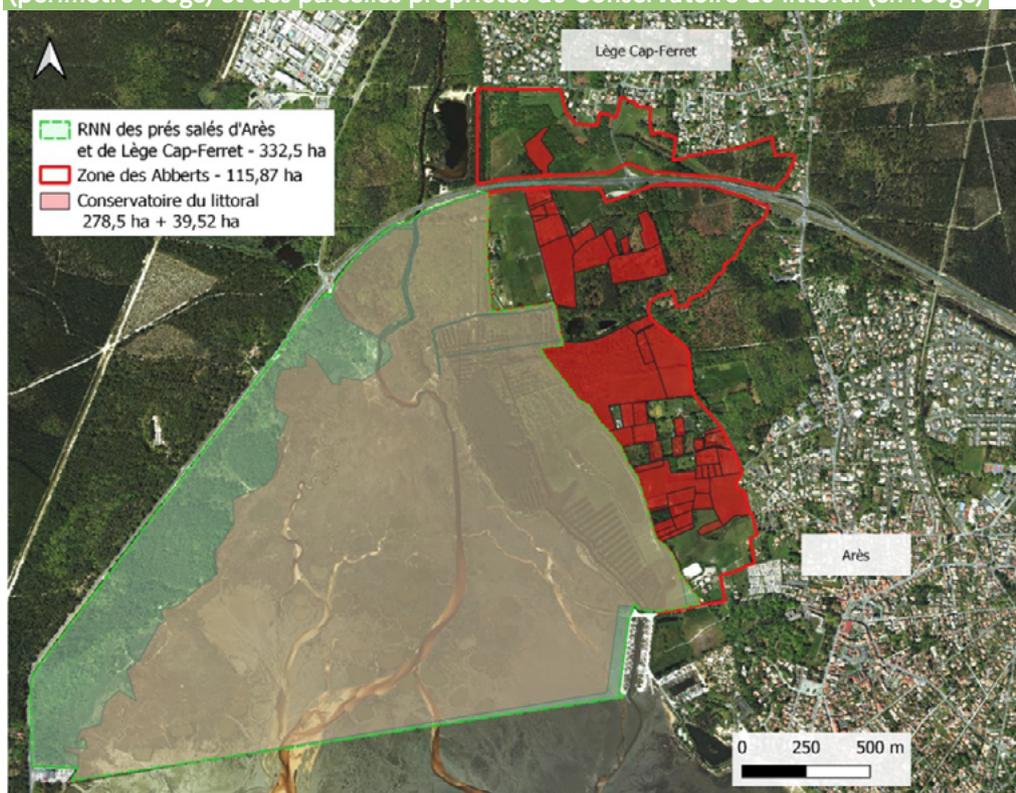
Plusieurs études ont été réalisées pour dresser l'état des lieux du site : une étude socio-environnementale de ce bocage humide (réseau

hydrographique, maillage de haies bocagères, écosystème prairial et usages) avec un focus sur le réseau hydrographique ainsi que sur les prairies, sol et qualité biologique. Par ailleurs, des recensements mis en place sur le réseau de haies ont permis d'affiner leur typologie, leur cartographie ainsi que les dendromicrohabitats (présents sur les gros bois et très gros bois - guide des DMH, L.Larrieux). Une attention particulière fut portée sur *Cerambyx cerdo* (le capricorne du chêne) afin d'identifier les arbres hôtes.

Les résultats ont permis d'obtenir une cartographie simplifiée des habitats de la zone des Abberts ainsi qu'un état des lieux des pratiques agropastorales via une enquête et des entretiens semi-directifs auprès des propriétaires de bétail professionnels et de loisirs actuellement conventionnés avec le Conservatoire pour l'exploitation de certaines prairies.

Toutes ces investigations écologiques et sociologiques ont ainsi offert de nouvelles clés de lecture pour l'élaboration de ce 1^{er} plan de gestion. Traduit en 5 objectifs à long terme (prairies et haies associées ; boisements ; trame bleue ; adaptation au changement climatique ; facteurs clés de la gestion), ce dernier est encadré par 41 objectifs opérationnels, eux même déclinés en 56 opérations. Malgré les interrogations quant aux moyens disponibles pour sa mise en œuvre, ce plan représente un progrès pour la gestion de ce bocage humide, aujourd'hui relictuel à l'échelle du bassin d'Arcachon et en interaction forte avec la RNN.

Localisation de la RNN (périmètre vert), de la zone tampon des Abberts (périmètre rouge) et des parcelles propriétés du Conservatoire du littoral (en rouge)





Toutes les réserves de l'OFB sont dotées d'un document de gestion, ce qui est conforme à l'objectif du COP. Grâce au centre de ressource dédié, les gestionnaires reçoivent un appui dans le cadre de la révision de ces documents afin qu'ils soient conformes aux standards attendus (CT88).



Réserve naturelle nationale des prés salés d'Arès et de Lège-Cap-Ferret
© Laurent Mignaux / Terra

CT 88

Le guide s'applique à tous les espaces naturels protégés (ou ENP), quel que soit leur type, le statut de leur gestionnaire, leur taille, leur finalité. Il propose un référentiel simple et pratique identifiant les bases communes aux différents réseaux d'espaces protégés dans un objectif de planification et d'évaluation de la gestion.

Mission

AIRES PROTÉGÉES

Lutte ciblée contre le Baccharis à feuille d'arroche dans la RCFS de Terres d'Oiseaux

Actualisée en 2023, la cartographie des habitats de la **réserve de chasse et de faune sauvage de Terres d'Oiseaux** a montré que 77% de la réserve (130,5 ha) sont constitués de zones humides variées.

Ce travail a également permis d'identifier la présence de 8 espèces végétales exotiques envahissantes, dont le *Baccharis halimifolia* est probablement la plus impactante. Cet arbuste, appelé aussi Sénéçon en arbre ou Faux cotonnier, est originaire de l'Est des Etats-Unis. Introduit en France à la fin du 17^{ème} siècle à des fins ornementales, il est observé pour la première fois en Gironde en 1906 (Cano, 2013). Dispersée par le vent, *Baccharis halimifolia* est présent dans de nombreux marais littoraux de la côte Atlantique comme celui du Blayais. Dans les milieux humides, il concurrence la flore locale pour la lumière et l'eau, entraîne sa disparition progressive, accélère le développement de fourrés dans des zones herbeuses et favorise la modification des paysages qui se ferment, réduisant la biodiversité.

Sur la réserve de Terres d'Oiseaux, l'OFB a décidé de lutter de manière ciblée et progressive contre le Baccharis. Une roselière prioritaire a été identifiée pour tester l'arrachage manuel. En effet, les sols humides de la réserve ne supportent pas le passage d'engins lourds qui risqueraient de déranger des espèces protégées. Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), l'association AGERAD (qui aide à l'insertion professionnelle de personnes en difficulté) a été financée pour aider le conservateur de l'OFB dans cette mission.

Le test de lutte contre le Baccharis a fait l'objet d'un suivi afin d'en évaluer sa pertinence et sa reproductibilité.

En 3 jours, 436 Baccharis ont été extraits. En moyenne, 19 Baccharis ont été retirés par heure de travail (soit approximativement 3 minutes par pied) pour une équipe de 5 personnes.

Ces premiers résultats sont encourageants, à condition que le contrôle de la recolonisation reste maîtrisable. L'opération d'arrachage manuel sera reconduite en 2025 et un contrôle de la zone déjà traitée.



Andains de Baccharis
© OFB

RNCFS de La Petite-Pierre : des projets pour diversifier la mosaïque d'habitats forestiers

En juillet 2023, un partenariat de mécénat a été signé entre La Française des Jeux et l'OFB pour soutenir plusieurs projets, dont un à la **réserve nationale de chasse et de faune sauvage de la Petite-Pierre**. Ce projet vise à renforcer la mosaïque des habitats forestiers. En 2024, des travaux ont été menés pour créer des mares forestières et réouvrir des barres rocheuses.

Les premiers travaux réalisés concernent la réouverture et l'entretien de barres rocheuses, dans l'objectif d'entretenir un habitat rupestre favorable à des espèces comme le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), le hibou grand-duc (*Bubo bubo*) et le grand corbeau (*Corvus corax*). Après une visite de terrain avec l'ONF, co-gestionnaire de la RNCFS, et avec l'association « S.O.S. Faucon pèlerin », 5 sites ont été identifiés. Ces interventions ont été réalisées précocement pour respecter les cycles biologiques des espèces. Peu de temps après l'intervention, un couple de faucon pèlerin a été observé à proximité d'un des sites que l'espèce ne fréquentait plus.

Les seconds travaux ont permis de créer de nouvelles mares forestières. Les écosystèmes d'eau stagnante, dont font partie les mares, sont de véritables réservoirs de biodiversité. Elles abritent des amphibiens comme la grenouille rousse (*Rana temporaria*), le triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*) et le triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*). Deux sites ont été retenus pour la création de mares dans des stations humides en fond de vallon.



Un des deux sites retenus est une piste forestière. Étant particulièrement humide sur une centaine de mètres, l'ONF a décidé de condamner ce tronçon pour y implanter un réseau de petites mares en vasques successives. Il faudra attendre le printemps 2025 pour observer les premiers résultats, que les abords se revégétalisent naturellement, et espérer que les premiers amphibiens viennent fréquenter les mares. Des passages réguliers permettront de suivre l'évolution. Certaines mares peu profondes seront certainement temporaires et s'assècheront à l'occasion d'épisodes secs en été.



RNCFS de La Petite-Pierre
© Philippe Massit / OFB

« Retour du sauvage » pendant le premier confinement (covid-19) ? Pas si simple...

Durant le confinement, de nombreuses observations ont fait état d'un changement de comportement de la faune dans les espaces désertés par l'activité humaine, en ville ou ailleurs. En 2024, scientifiques et gestionnaires ont souhaité rétrospectivement évaluer ces phénomènes dans la **RNCFS du Caroux-Espinouse**.

Des dizaines de milliers de photos analysées

Pour cette étude, le réseau de pièges photos en place dans la réserve avant (2019), pendant (2020) et après (2021) le 1^{er} confinement a été mis à profit pour mesurer d'éventuels changements de fréquences d'observation des espèces les plus souvent photographiées : mouflon, sanglier, lièvre, chevreuil et renard. Pour identifier espèces et événements de passages d'animaux devant les caméras, l'outil Deepfaune (issu des progrès de l'intelligence artificielle, <https://www.deepfaune.cnrs.fr/>) a été utilisé.

Pour cette étude, les pièges photographiques installés sur les sentiers autorisés à la fréquentation humaine ont été distingués de ceux placés hors sentiers, dans des secteurs accessibles uniquement à quelques professionnels habilités.



Les mouflons évitent de s'approcher des sentiers et organisent leurs mouvements hors sentiers, quelle que soit la fréquentation
© Piège photo OFB RNCFS du CE

Des changements de comportement ? Oui, mais uniquement en dehors des sentiers !

Outre les variations d'activité propres à chaque espèce (diurnes, crépusculaires ou nocturnes), les analyses ont d'abord mis en évidence qu'après le confinement, les fréquences d'observation sont bien plus faibles sur les sentiers qu'en dehors, confirmant un évitement des chemins perçus comme risqués par la faune sauvage.

Le principal enseignement est l'augmentation importante du nombre d'animaux observés hors sentiers en période de confinement, quel que soit le moment de la journée, par rapport aux années pre-/post-covid. Toutes ces espèces ont par contre continué d'éviter la proximité des sentiers indépendamment de l'heure même pendant le confinement.

Des résultats intéressants pour une meilleure gestion des espaces protégés

Ces résultats montrent la capacité d'adaptation de la faune sauvage à la fréquentation humaine, ouvrant des pistes de réflexion quant à la gestion de la présence humaine dans les espaces protégés (jauges, canalisation des flux, etc.). Toutefois, ils soulignent également l'influence majeure d'un réseau de chemins sur le comportement de la faune sauvage, et ceci malgré une réglementation stricte et une fréquentation peu importante par rapport à d'autres sites non protégés et/ou bien plus fréquentés. Ils confirment que les sentiers engendrent un « couloir de la peur » évité par bon nombre d'espèces, même après plusieurs semaines de réduction de la fréquentation.

Ces réactions de la faune aux activités humaines font l'objet de plusieurs projets de recherche conduits par l'équipe de la RNCFS. Ils peuvent être réinvestis lors de réflexions sur la mise en tourisme de sites naturels, avec le principe que toute « infrastructure » humaine, même un simple sentier, peut avoir des conséquences sur le comportement et l'utilisation de l'espace des différentes espèces présentes.

Étude de la fréquentation dans la RNN de Jujols

À la recherche de nature préservée et de paysages remarquables, les visiteurs plébiscitent les réserves naturelles, comme la **réserve naturelle nationale de Jujols**. Cette fréquentation, si elle n'est pas encadrée, peut déranger la faune sauvage et altérer les milieux naturels, réduisant ainsi la qualité des services écosystémiques. Face à ces enjeux, les co-gestionnaires de la RNN de Jujols - la Fédération des réserves naturelles catalanes (FRNC) et l'Office français de la biodiversité - étudient cette fréquentation afin de s'assurer qu'elle reste compatible avec les objectifs de conservation du site.

Trois compteurs piétons ont été installés en 2023 aux principales entrées de la réserve, afin de collecter des données objectives sur le flux de visiteurs. À moyen terme, l'analyse de ces données contribuera à mieux comprendre l'impact des flux de visiteurs sur les espèces et les habitats, et à ajuster les mesures de gestion. La synthèse des observations sera partagée avec les parties prenantes pour évaluer l'incidence écologique de leurs activités et faciliter une prise de décision en faveur de la biodiversité de la RNN de Jujols.

En attendant de disposer d'un recul suffisant pour dégager des tendances, les gestionnaires poursuivent les actions de sensibilisation et d'encadrement réglementaire, tout en assurant l'accueil d'un public respectueux. En 2024, par exemple, un financement de l'OFB a permis l'entretien du sentier d'interprétation dit de « Menut ». Situé en limite de la réserve naturelle de Jujols, il limite les impacts écologiques, tout en valorisant les commerces et productions locales car proche du village, renforçant l'ancrage territorial. Afin de rendre ce sentier plus attractif et canaliser la fréquentation, il a été enrichi d'outils pédagogiques (audioguide et livret) qui mettent en évidence le patrimoine naturel et culturel du site.

Ce travail sur la fréquentation s'inscrit dans la stratégie 2024-2028 de la FRNC, intitulée « [Maîtrise de la fréquentation dans les réserves naturelles nationales des Pyrénées-Orientales](#) ».



Entretien du sentier de Menut
© Rémi Laffitte / Fédération des réserves naturelles catalanes

Mission

MOBILISATION DES ACTEURS ET DES CITOYENS



© Jean-Marc Lefranc / OFB

Animations au sein des RCFS d'Asco et de Tartagine

Depuis 2021, deux journées d'animations ont lieu en juillet et août, au sein de chacune des **RCFS d'Asco et de Tartagine**. Un binôme, un agent du service départemental et un agent de l'Unité de gestion de Corse, anime ces journées. L'OFB propose d'autres animations, notamment dans le cadre de la fête de la nature.

Le stand d'animation propose des ateliers ludiques à destination des touristes et usagers, qui se prêtent volontiers aux jeux. À Asco, ces animations ont lieu sur le parking menant au sentier de la vallée de Tassineta, Le public y est majoritairement continental avec une forte proportion d'étrangers. À Tartagine, le public est plus souvent corse et la fréquentation plus faible. Les animations se déroulent à la maison forestière de Tartagine, seul lieu d'accueil du public.

Nouveau parcours de découverte à la RNCFS de Madine

Financés par le plan de relance, de nouveaux supports pédagogiques sont venus compléter le sentier découverte autour du lac de Madine en 2024.

Les panneaux d'entrée de site ont été découpés en forme d'aile d'oiseau pour cette réserve largement consacrée à l'avifaune. Des bornes illustrées et des panneaux thématiques se succèdent sur un linéaire de 3 km pour agrémenter le circuit pédestre autour du lac.

Ce cheminement invite le visiteur à flâner et à découvrir la nature par le jeu, notamment pour les plus jeunes.

Un appel aux photographes locaux, nous a permis d'illustrer ces divers supports avec des images insolites prises sur la réserve.

Ce cheminement se termine par un accès à l'observatoire ornithologique qui offre une vue sur la zone de quiétude de « la pointe aux chênes » et un panoramique sur le lac de Madine.

Avec de bonnes jumelles le visiteur pourra ici, prendre un moment pour observer et écouter les espèces qui fréquentent cet espace remarquable par sa biodiversité.

Mise en valeur de la RNCFS du golfe du Morbihan via l'acquisition de matériels pédagogiques et d'animation

Les missions de gestion et de sensibilisation des usagers du golfe du Morbihan représentent un axe prioritaire du plan de gestion de la réserve. Afin de renforcer la mise en œuvre de cet objectif, un ensemble de matériels pédagogiques et d'animation a été acquis grâce au soutien du fonds vert.

La gestion de cette réserve et la coanimation du site Natura 2000 nécessitent de concilier conservation des milieux naturels avec une sensibilisation active des différents publics aux enjeux écologiques du territoire. Ces nouveaux équipements permettent de renforcer les actions, notamment liées à la découverte de l'avifaune et des pratiques de gestion durable du golfe. Ils contribuent également à ancrer l'importance de la réserve dans le cœur des habitants, des visiteurs et des acteurs locaux.



Marionnettes d'oiseaux caractéristiques du golfe et support éducatif

Parmi les acquisitions les plus remarquables figurent six têtes d'oiseaux représentant des espèces emblématiques du golfe du Morbihan, accompagnées d'un support illustrant l'estran et ses herbiers de zostères. Ces marionnettes à bec mobile offrent un outil d'animation didactique, original et ludique. Elles permettent d'aborder différentes techniques d'alimentation des limicoles et échassiers (l'avocette élégante, la spatule blanche ou le courlis cendré) grâce à la diversité des formes de bec. Ce support immersif met en lumière l'écosystème caractéristique de la vasière du golfe en insistant sur l'importance des herbiers de zostères (alimentation, reproduction des espèces, stockage du carbone). Cette animation est particulièrement utile lors des interventions avec des jeunes publics ou des groupes scolaires.

Stand gonflable, affiches et structure métallique

Pour améliorer la visibilité des actions de l'OFB sur le terrain, des supports de communication a été acquis en 2024 : un stand gonflable, une structure métallique et des affiches. Faciles à transporter et à installer, ces outils permettent d'accueillir le public lors d'événements extérieurs. Ils permettent de diffuser des informations claires et accessibles sur les actions menées par l'OFB et sur la préservation de la biodiversité locale. Utilisés notamment pour les 10 ans du Parc Naturel Régional du golfe du Morbihan et pour la Journée mondiale des zones humides, ils facilitent l'ancrage territorial des messages de sensibilisation.

En complément, des casques à réalité virtuelle offre une immersion au sein du golfe à 360°, que ce soit sous l'eau pour explorer les herbiers de zostères ou dans les airs pour suivre un couple d'huitriers pie qui couve et élève ses poussins.

Matériel photo et vidéo

L'acquisition de matériel photo et vidéo permet de documenter les actions (suivi, sensibilisation) mises en place par l'OFB.

Permettant de renforcer la capacité de gestion et d'animation sur le terrain, tous ces équipements contribuent à rendre les enjeux écologiques du golfe du Morbihan plus accessibles et compréhensibles, en impliquant activement le public dans la gestion durable.

Matériel d'observation

Des jumelles et des longues-vues ont été acquises pour faciliter l'observation de la faune, notamment lors des journées d'animation grand public ou dans le cadre des Aires Marines Educatives. Ces outils renforcent l'expérience des visiteurs, petits et grands, en les plongeant au cœur des écosystèmes du golfe du Morbihan.





© PNR du Massif des Bauges

Les Cafés de la Recherche : échanges et découverte au cœur des Bauges

Le 19 mars 2024, la salle des fêtes de Bellecombe-en-Bauges a accueilli un nouveau rendez-vous baptisé « Les Cafés de la Recherche », coorganisée par le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, l'Office National des Forêts et l'Office Français de la Biodiversité, tous trois cogestionnaires de la **réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges**. Cet événement a rassemblé un public avide de découvrir les recherches et études menées au sein de cette réserve emblématique.

L'objectif était clair : partager les avancées scientifiques et leurs implications pour les acteurs locaux. Anne Loison, directrice de recherche au Laboratoire d'Écologie Alpine, a pu introduire l'évènement en rappelant qu'une dizaine de structures de recherche, telle que la direction de la recherche et l'appui scientifique de l'OFB ou l'université de Savoie sont investis sur la réserve, avec 18 thèses soutenues depuis 30 ans en biologie, fonctionnement des populations des grands herbivores, évolution des paysages, changement climatique mais aussi en sciences humaines et sociales.

Lors de cette édition, sept thématiques ont été animées par des experts de terrain. Chaque café avait ainsi son propre sujet d'étude : par exemple, « Parapente et rapaces : comment les faire co-exister ? », « Quels liens entre les activités récréatives, la chasse, le pastoralisme et la faune sauvage ? Quelques résultats des suivis des animaux marqués », etc.

Les participants, engagés et curieux, ont pu naviguer entre les différents stands, posant des questions aux chercheurs et gestionnaires présents. Ces échanges dynamiques ont mis en lumière les connaissances de chacun, et souligné l'importance de la coopération entre chercheurs, gestionnaires de la réserve, et les acteurs locaux.

Pour les intervenants ce fut véritable marathon intellectuel enchaînant les sessions de café. Cela démontre l'engagement et la passion de ces experts pour la conservation et la compréhension des écosystèmes locaux.

« Les Cafés de la Recherche », véritable passerelle entre recherche et société dans les Bauges, ont ouvert la voie à de futures collaborations pour la communauté scientifique et les acteurs de la réserve.

Les actions de mobilisation des acteurs et citoyens sont un axe fort des missions de l'OFB. Elles permettent notamment une meilleure acceptation des réglementations et donc facilitent l'ancrage territorial.

Avec la contribution des conservateurs de l'OFB et des co-gestionnaires, de Rémi Laffitte, Jérémie Demay, Sonia Roger, Héroïse Durand et Mathilde Aguilaniedo
Rédaction coordonnée par la Direction des aires protégées et des enjeux marins, Service aires marines protégées et réserves gérées

Juin 2025

www.ofb.gouv.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

